

le Gouvernement, pour continuer ses contributions à la guerre, pour maintenir son administration civile, ne peut suffire avec ses revenus, ne peut pas même suffire avec la taxation qui est cependant bien lourde, presque désespérante pour une partie de la population; lorsque le Gouvernement est incapable de faire face aux exigences de la situation sans avoir recours à l'étranger? Le Gouvernement de ce pays vient de lancer un emprunt pour la somme de 100 millions de piastres, au taux usuraire et exorbitant de 8 p. 100 et en face de cette situation le Gouvernement ne craint pas de venir dire au Parlement et au pays tout entier, que malgré les difficultés de toutes sortes que nous rencontrons, malgré notre contribution à la guerre, le Gouvernement, dis-je, ne craint pas de dire: nous avons décidé d'ajouter une dette supplémentaire de \$650,000,000 sur le dos du peuple, parce que les avances consenties par les diverses provinces, les conseils municipaux, les prêteurs sur débetures, pour permettre l'achèvement de cette voie ferrée, sont en danger; tous ces intérêts nous demandent à nous, Gouvernement du Canada, d'intervenir afin de sauver la situation.

Le Gouvernement fédéral a garanti des débetures; il n'a qu'une chose à faire; si les premiers débiteurs sont incapables de payer, le Gouvernement sera dans la position de tout endosseur qui a endossé un billet de bonne foi, espérant que le prometteur fera honneur à son engagement. Si celui-ci ne peut y faire face, l'endosseur devra payer, parce qu'il a fait sienne la dette du prometteur. Tout le monde admet, sans cependant être aussi roué dans la finance que ne peut l'être l'honorable ministre, que si le Nord-Canadien allait dans les mains d'un receveur, il serait pris à sa valeur exacte, actuelle, par la compagnie qui l'absorberait. Maintenant, le Gouvernement canadien absorbera-t-il le Nord-Canadien à sa valeur réelle?

Le Gouvernement peut nous répondre que oui, mais tout le monde en doute. Est-ce que ce doute ne devrait pas être éclairci? est-ce qu'une déclaration formelle ne devrait pas être faite dans le but de rassurer l'opinion publique? J'irai plus loin qu'aucun député de ce côté-ci de la Chambre n'est allé dans la discussion de cette transaction,—inutile de dire ici que je parle en mon nom personnel—en face de la situation présente, lorsqu'il s'agit d'acheter 9,500 milles de chemin de fer subventionné par les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et les conseils municipaux, il me semble que le gouvernement devrait faire tout en son pos-

sible pour rassurer l'opinion publique qui s'émeut.

Ne jouez pas avec le feu. Ayez dans votre administration, comme dans votre législation, la prudence que doit avoir tout homme d'affaires, surtout la prudence d'un homme d'affaires, car dans un temps de crise comme celui que nous traversons, il est obligé, par la position qu'il détient, il est obligé, dis-je, de rassurer l'opinion publique qui s'émeut.

Il est très facile de dire aux financiers de Montréal, par exemple, qui se plaignent de la transaction, il est très facile de leur dire, comme l'honorable solliciteur général répondait: que c'était des gens qui venaient de Montréal, que Montréal était contre la conscription, que la conscription était passée, et que le bill du Nord-Canadien passerait aussi.

Voyons; est-ce qu'un honorable monsieur, de la position du solliciteur général—avec la responsabilité qui s'attache à sa position, avec la responsabilité qu'il a dans le Cabinet, étant un des conseillers de Son Excellence le Gouverneur général, étant une des chevilles ouvrières du cabinet qui a dans ses mains l'administration des affaires publiques,—doit ainsi s'exprimer? Je vous demande si c'est un argument à donner à des hommes qui, étant d'opinions politiques semblables à celles de ceux qui sont sur les banquettes du Trésor, voient avec crainte, voient avec tremblement, le projet de loi que nous discutons. Maintenant, l'opinion publique est surexcitée et avec raisons; l'opinion publique se demande pourquoi ce projet de loi dans les derniers jours d'un parlement qui tire à sa fin,—qui est actuellement en session, parce qu'une extension d'une année lui a été donnée,—pourquoi nous arriver avec ce projet de loi dans les derniers jours de la session? Mais ce qu'il y a de pire que cela, à mon sens, c'est de voir que le Gouvernement, par la bouche du ministre des Finances, prend sur lui d'imposer cette mesure à la Chambre, en ayant recours à la mesure qui va bâillonner l'opposition.

Tout le monde dit, dans le pays, que la presse de ce pays n'est plus indépendante. Tout le monde dit cela. Quand des hommes haut placés en viennent à la conclusion de dire, non pas tout bas, mais de dire tout haut que l'opinion publique n'est plus renseignée par les journaux de ce pays, et que le Gouvernement, qui a en mains les destinées du Canada, dans les derniers jours d'une session qui a duré huit mois, veut faire passer ce projet de loi avec la clôture, croyez-vous, monsieur le président, est-ce que le Gouvernement peut croire pour